

Descriptif de fonction :
Formateur universitaire

Conditions d'accès à l'emploi (selon le statut administratif) :

Echelle	Accès	Conditions requises	Examen
A1 Sp	Recrutement	Titre de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique	oui
A2 Sp	Evolution de carrière	Disposer d'une évaluation au moins positive, compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1Sp et avoir acquis une formation complémentaire OU Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 16 ans dans l'échelle A1Sp, s'il n'a pas acquis de formation complémentaire <u>REGIME TRANSITOIRE</u> pour l'agent A1sp en fonction au 31/12/2001 : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A1sp	non
A3 Sp	Evolution de carrière	<u>Régime transitoire pour l'agent A1Sp ou A2Sp en fonction au 31/12/2001</u> : Disposer d'une évaluation au moins positive et compter une ancienneté de 8 ans dans l'échelle A2SP	non

Missions :

Sous l'autorité de sa hiérarchie, le formateur universitaire doit être capable, par son expertise technique et ses compétences didactiques, de contribuer au développement de compétences permettant aux apprenants l'accès ou le maintien dans une situation d'activité ou d'emploi.

Tout agent provincial est au service de l'Institution. Il doit la représenter dignement dans l'exercice de ses missions et être soucieux de rendre un service public de qualité aux citoyens.

Activités :

- ⇒ Assurer des formations théoriques et pratiques à haute valeur ajoutée ;
- ⇒ Participer à l'élaboration de dispositifs de formations ;
- ⇒ Participer à l'évaluation des dispositifs de formations ;
- ⇒ Participer à l'encadrement et à la supervision des formations organisées par l'école ;
- ⇒ Aider à la coordination de l'Ecole.

Compétences requises :

- ⇒ Connaissances (savoir) – Le formateur universitaire doit connaître :
 - L'Institution provinciale ;
 - Le fonctionnement de son secteur et de son service ;
 - Les missions et objectifs du service ;
 - La langue française/allemande orale et écrite (selon la langue administrative officielle) ;
 - La matière et les techniques enseignées de haute valeur ajoutée.
- ⇒ Aptitudes (savoir-faire) – Le formateur universitaire doit être capable de (d') :
 - Répondre à la demande de formation
 - Préparer des sessions de formations ;
 - Veiller à la logistique du matériel didactique des formations ;
 - Evaluer les acquis des candidats de manière formative et certificative ;
 - Elaborer des outils d'évaluation des acquis des candidats ;
 - Mettre en œuvre une pédagogie adaptée aux adultes ;
 - Encadrer et former les formateurs ;

- Evaluer les formations et apporter les modifications nécessaires ;
- Aider à l'évaluation de dispositifs de formation ;
- Rédiger des rapports, des synthèses, des bilans ;
- Gérer l'imprévu
- Analyser et adapter ses pratiques professionnelles ;
- Organiser, structurer son travail ;
- Intégrer la gestion de projet dans ses pratiques ;
- Travailler en équipe ;
- Adapter son mode de communication aux situations ;
- Réaliser et gérer un planning ;
- Gérer un groupe en animation.

⇒ Attitudes (savoir-être) – Le formateur universitaire doit faire preuve de (d') :

- Professionnalisme et exemplarité ;
- Non discrimination ;
- Organisation, méthode et rigueur ;
- Pro-activité (initiative, dynamisme, curiosité) ;
- Intégrité ;
- Autocritique ;
- Devoir de réserve, discrétion, confidentialité ;
- Sociabilité (écoute, ouverture d'esprit, aisance relationnelle, disponibilité) et esprit d'équipe ;
- Ponctualité, politesse, respect ;
- Sens des responsabilités, engagement ;
- Polyvalence, adaptabilité.